



PROJET	LES PARTENAIRES	LIEUX DE VIE	PUBLIC	ACCOMPAGNEMENT & SPÉCIFICITÉS
<p>LE « VILLAGÉNÉRATION » NOIDANS-LÈS-VESOUL (HAUTE-SAÔNE)</p> <p>Permettre aux habitants de vieillir au sein de leur commune en leur proposant une forme d'habitat entre le logement classique et l'hébergement en établissement. La conception architecturale et l'accompagnement favorisant le lien social doivent leur permettre de vivre plus longtemps au domicile en gardant leur indépendance malgré l'évolution des fragilités.</p>	<p>PROJET PORTÉ PAR NÉOLIA (bailleur social)</p> <p>PARTENAIRES La commune et l'Union départementale des associations familiales (UDAF)</p>	<p>HABITAT GROUPÉ Lotissement dédié aux seniors de 18 maisons mitoyennes (T2 et T3) + salle collective partagée avec la commune</p>	<p>21 PERSONNES 12 femmes 9 hommes</p> <p>Âge 62 à 90 ans Autonomes pour la plupart</p>	<p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ ET VEILLE Une « hôtesse » assure une présence en journée, en semaine avec des visites aux locataires, des temps conviviaux, des activités et sorties.</p> <p>AIDE À L'INCLUSION SOCIALE L'« hôtesse » : aide aux démarches, formalités, orientation vers services compétents, accompagnement pour déplacements ponctuels.</p>
<p>LES « LOGEMENTS HAISSOR » BÉNY (AIN)</p> <p>Permettre aux habitants de vieillir au sein de leur commune en leur proposant une forme d'habitat entre le logement classique et l'hébergement en établissement. La conception architecturale et l'accompagnement favorisant le lien social doivent leur permettre de vivre plus longtemps au domicile en gardant leur indépendance malgré l'évolution des fragilités.</p>	<p>PROJET PORTÉ EN PARTENARIAT PAR LA COMMUNE AIN HABITAT (bailleur social) ET L'ADAPA (association d'aide à la personne) HAISSOR (Habitat Intermédiaire Services SOLidaire Regroupé) est un appel à projet du conseil départemental de l'Ain</p>	<p>HABITAT GROUPÉ Immeuble (R+1) dédié aux seniors avec 5 appartements (T1, T2) dans une résidence de 17 appartements + salle collective réservée aux seniors</p>	<p>6 PERSONNES 3 femmes 3 hommes</p> <p>Âge 63 à 93 ans Autonomes pour la plupart</p>	<p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ ET VEILLE Une équipe d'« intervenantes » d'un service d'aide à domicile assure une présence ponctuelle avec un temps convivial et d'activité hebdomadaire et l'entretien de la salle collective réservée aux seniors Élus de la commune : écoute, médiation, régulation.</p> <p>AIDE À LA PERSONNE hors dispositif</p>
<p>LES « LOGEMENTS ADAPTÉS DANTON » LA TALAUDIÈRE (LOIRE)</p> <p>Permettre aux habitants de vieillir au sein de leur commune en leur proposant une forme d'habitat entre le logement classique et l'hébergement en établissement. La conception architecturale et l'accompagnement favorisant le lien social doivent leur permettre de vivre plus longtemps au domicile en gardant leur indépendance malgré l'évolution des fragilités.</p>	<p>PROJET PORTÉ PAR LA FÉDÉRATION ADMR DE LA LOIRE (fédération d'associations de service d'aide à la personne)</p> <p>PARTENAIRE la commune et Loire Habitat (bailleur social)</p>	<p>HABITAT GROUPÉ 15 appartements (T2, T3) réservés aux seniors dans une résidence de 44 appartements + salle collective réservée aux seniors</p>	<p>16 PERSONNES 12 femmes 4 hommes</p> <p>Âge 62 à 91 ans Autonomes pour la plupart</p>	<p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ ET VEILLE Une équipe de « maîtresses de maison » assure une présence matin et soir tous les jours de la semaine avec des tournées et propose un temps convivial et d'activité hebdomadaire avec un repas.</p> <p>AIDE À L'INCLUSION SOCIALE ET AIDE À LA PERSONNE Les « maîtresses de maison » très ponctuellement lors des tournées</p> <p>Spécificités Les tournées au domicile des personnes sont sécurisantes et permettent d'organiser la participation des habitants à des activités de la commune hors dispositif.</p>
<p>LES « VILL'ÂGE BLEU© » DIJON ET BRETENIÈRE (CÔTE D'OR)</p> <p>Dans la continuité des services proposés par la Mutualité Française Bourguignonne SSAM (soin et aide à domicile et hébergement en établissement), proposer un habitat alternatif avec des logements individuels adaptés et un accompagnement préventif de la perte d'autonomie, ceci afin d'éviter l'isolement et d'anticiper d'éventuelles situations de rupture.</p>	<p>PROJET PORTÉ PAR LA MUTUALITÉ FRANÇAISE BOURGUIGNONNE SSAM</p> <p>PARTENAIRES Villéo (bailleur social) et les communes proposant ce type d'habitat</p>	<p>HABITAT GROUPÉ À DIJON Lotissement de 25 maisons mitoyennes (T2-T3) dédié aux seniors</p> <p>HABITAT GROUPÉ À BRETENIÈRE Ensemble de 15 maisons mitoyennes dédiés aux seniors et de 10 maisons mitoyennes pour des familles + salle collective réservée aux seniors</p>	<p>DIJON 30 PERSONNES Âge 65 à 92 ans</p> <p>HABITAT BRETENIÈRE 18 PERSONNES Âge 63 à 92 ans Autonomes mais quelques personnes fragiles</p>	<p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ ET VEILLE Une « accompagnatrice à la vie sociale » assure une présence en journée en semaine avec des visites aux locataires, des temps conviviaux, des activités et des sorties.</p> <p>AIDE À L'INCLUSION SOCIALE L'« accompagnatrice à la vie sociale » : une aide aux démarches, formalités, accompagnement pour déplacements ponctuels.</p> <p>Spécificités L'« accompagnatrice à la vie sociale » a un logement de fonction sur place. Un véhicule est mis à sa disposition pour les sorties et les accompagnements individuels des habitants.</p>
<p>LES « RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES » « MARIE-CURIE » À BUSSY SAINT GEORGES (ESSONNE) « LES CLOSBILLES » À CERGY (VAL D'OISE)</p> <p>Pouvoir répondre aux besoins de logements de toutes les générations : rompre l'isolement des personnes âgées en favorisant le lien social avec l'ensemble des résidents de l'immeuble et en leur offrant la possibilité de bénéficier d'un logement indépendant le plus longtemps possible.</p>	<p>PROJET PORTÉ PAR EFIDIS (bailleur social)</p> <p>PARTENAIRES Les communes proposant ce type d'habitat</p>	<p>HABITAT GROUPÉ Logements pour étudiants, jeunes travailleurs, familles et seniors</p> <p>À BUSSY : 127 appartements dont 39 pour seniors (T2, T3) + salle collective partagée avec la commune</p> <p>À CERGY : 80 appartements dont 31 pour seniors (T2, T3) + salle collective réservée à tous les locataires</p>	<p>BUSSY-SAINT-GEORGES 39 SENIORS Âge 60 à 90 ans</p> <p>CERGY 47 SENIORS Âge 63 à 77 ans Autonomes pour la plupart</p>	<p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ ET VEILLE Une « régisseuse » à Bussy et un « gardien régisseur » à Cergy : animent une dynamique associative entre les locataires, veillent sur les seniors les plus fragiles et proposent des temps conviviaux.</p> <p>AIDE À L'INCLUSION SOCIALE La « régisseuse » ou le « gardien régisseur » : aide aux démarches et formalités.</p> <p>Spécificités Appui d'un « développeur de quartier », un budget pour les activités.</p>



PROJET	LES PARTENAIRES	LIEUX DE VIE	PUBLIC	ACCOMPAGNEMENT & SPÉCIFICITÉS
<p>LA « MAISON DU THIL » BEAUVAIS (OISE), ALOÏS</p> <p>Proposer à des personnes atteintes de troubles cognitifs un lieu de vie « ordinaire », où elles puissent être accompagnées dans leur grande fragilité tout en restant acteurs dans leurs choix de vie et en gardant leur autonomie dans la vie quotidienne.</p>	<p>INITIATIVE CITOYENNE PORTÉE PAR LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES</p> <p>PARTENAIRES ADHAP, association Monsieur Vincent, France Alzheimer et Réseau Mémoire Aloïse</p>	<p>LOGEMENT PARTAGÉ Une colocation dans une maison bourgeoise avec grand jardin</p>	<p>7 COLOCATAIRES 3 femmes 4 hommes</p> <p>Âge 52 à 91 ans</p> <p>Spécificités Atteints de pertes cognitives</p>	<p>AIDE À LA PERSONNE ET VEILLE Une équipe d'auxiliaires de vie assure une présence 24/24 et une aide à tous les actes de la vie quotidienne</p> <p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ Une équipe de bénévoles : visites, temps conviviaux, activités, sorties...</p> <p>Spécificités Gouvernance en responsabilité partagée au sein d'un conseil de colocation où siègent des représentants des partenaires, des bénévoles, des colocataires et leurs familles.</p>
<p>LE « CO-LOGIS DES AÎNÉS » LYON (RHÔNE)</p> <p>Développer un modèle d'habitat partagé en petit collectif de type familial, avec un accompagnement et une solidarité entre les habitants.</p> <p>Proposer une alternative au domicile ou à l'EHPAD, à des personnes qui ne souhaitent plus vivre seules.</p>	<p>INITIATIVE CITOYENNE PORTÉE PAR L'ASSOCIATION CO-LOGIS DES AÎNÉS</p>	<p>LOGEMENT PARTAGÉ Une colocation dans un grand appartement</p>	<p>4 HOMMES</p> <p>Âge 72 à 85 ans</p> <p>Spécificités Fragilisés mais encore relativement autonomes dans les actes de la vie quotidienne</p>	<p>AIDE À LA PERSONNE ET VEILLE Une équipe d'aide-ménagères ou d'auxiliaires de vie assure une présence partielle de 9h30-12h et de 17h30-19h et une aide aux locataires (stimulation pour la toilette, ménage, préparation des repas).</p> <p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ Un coordinateur et, si possible, bénévoles ou stagiaires.</p>
<p>« VIVRE AUX VIGNES » GRENOBLE (ISÈRE)</p> <p>Permettre à des personnes âgées pouvant avoir un besoin d'aide et de soin important de vivre dans un domicile privé.</p> <p>Proposer une alternative à l'EHPAD en associant l'autonomie d'un habitat individuel et la sécurité d'un accompagnement médico-social de qualité. Le regroupement des logements permet le partage entre les locataires du coût d'un service avec une présence continue et une aide complémentaire de l'aide à domicile.</p>	<p>PROJET PORTÉ PAR L'ASSOCIATION VIVRE AUX VIGNES</p> <p>PARTENAIRES les petits frères des Pauvres, CCAS Grenoble, Actis (bailleur social), Vitalliance (organisme d'aide à la personne), Territoires (Agence Immobilière à Vocation Sociale)</p>	<p>HABITAT GROUPÉ 12 appartements : T1, T2, T3</p> <p>LOGEMENT PARTAGÉ 4 chambres en colocation dans un grand appartement + salle collective intégrée dans le logement partagé</p>	<p>18 PERSONNES 15 femmes 3 hommes</p> <p>Âge 62 à 96 ans</p> <p>Spécificités Besoins d'aide diverses (GIR allant de 1 à 6)</p>	<p>AIDE À LA PERSONNE ET VEILLE Une équipe d'auxiliaires de vie assure une présence 24 heures sur 24 avec des tournées chez les locataires matin et soir, de l'aide ponctuelle pendant les tournées et en réponse aux appels par téléalarme.</p> <p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ L'association Vivre aux Vignes : coordination des activités assurée par des prestataires et bénévoles et organisation des temps festifs.</p> <p>Spécificités L'aide apportée par le dispositif est conçue et organisée de façon très précise pour être complémentaire à l'aide à domicile classique. Possibilité de repas en commun et portage de repas.</p>





PROJET	LES PARTENAIRES	LIEUX DE VIE	PUBLIC	ACCOMPAGNEMENT & SPÉCIFICITÉS
<p>LES « DOMICILES PARTAGÉS AYYEM ZAMEN » PARIS</p> <p>Permettre à des travailleurs migrants âgés de sortir de l'habitat indigne et de vivre entourés</p>	<p>PROJET PORTÉ PAR L'ASSOCIATION AYYEM ZAMEN</p> <p>PARTENAIRE Paris Habitat (bailleur social)</p>	<p>LOGEMENT PARTAGÉ 6 appartements en colocation + « café social » lieu de rencontre et d'activités situé à proximité</p>	<p>6 COLOCATIONS 3 PERSONNES par colocation (Une majorité d'hommes), autonomes pour la plupart</p>	<p>AIDE À L'INCLUSION SOCIALE ET VEILLE Une Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) : aide à l'accès aux droits, aux démarches et aux formalités</p> <p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ La CESF avec visites et un repas commun mensuel Rencontres et activités au sein du « café social »</p> <p>AIDE À LA PERSONNE ET VEILLE Femme de ménage 4 h/semaine</p>
<p>L' « HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL CHABROL » PARIS</p> <p>Dans un contexte intergénérationnel (étudiants, jeunes travailleurs, familles monoparentales/seniors), proposer des logements à un loyer accessible dans un contexte de mixité sociale et explorer de nouvelles façons de « vivre ensemble ».</p>	<p>PROJET PORTÉ PAR L'ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME</p> <p>PARTENAIRE Fonds de dotation « Deux Mains + Humain »</p>	<p>LOGEMENT PARTAGÉ 2 appartements en colocation</p> <p>HABITAT GROUPÉ 10 appartements + salle collective ouverte aux locataires de la résidence et colataires</p>	<p>2 COLOCATIONS 4 ménages (dont 1 senior) par colocation</p> <p>RÉSIDENCE 10 ménages dont 2 seniors Au total, 2 femmes, 2 hommes Autonomes</p>	<p>AIDE À L'INCLUSION SOCIALE ET VEILLE Une Conseillère en économie sociale et familiale (CESF), aide à l'accès aux droits, aide aux démarches et formalités</p> <p>SOUTIEN À LA CONVIVIALITÉ ET VEILLE Une « Référente » bénévole avec écoute, présence, coordination des activités, accueil dans un centre culturel voisin La CESF avec visites, réunions, apéritif d'accueil</p>



Logement partagé ou colocation

Partage d'une maison ou d'un appartement entre plusieurs habitants/ménages : chambres (et parfois sanitaires privatifs), autres espaces partagés.

Habitat groupé

Un logement privatif autonome pour chaque habitant/ménage avec partage d'un espace collectif à proximité, extérieur aux logements.



Soutien à la convivialité

Organisation de temps de rencontre et d'activités, présence, visites aux locataires, écoute et médiation pour instaurer une dynamique collective entre les locataires.

Aide à la personne

Aide aux actes de la vie quotidienne réalisée par des aides ménagères ou des auxiliaires de vie : ménage, cuisine, aide au lever, aide au coucher, aide au déplacement, aide à la toilette simple...

Aide à l'inclusion sociale

Aide administrative et sociale, aide pour l'accès aux droits et leur maintien (mise en place d'aide...), aide pour les démarches administratives, aide à l'informatique...

Veille

Présence et attention bienveillante pour détecter les difficultés et prévenir les situations de crise.

Collectif «Habiter Autrement»

Développement et promotion de lieux de vie variés et alternatifs pour les personnes âgées

Avec le soutien



Fondation des petits frères des Pauvres

Reconnue d'utilité publique

